



CHARTRE DESTINEE AUX STAGIAIRES DE LA FORMATION DE L'ECOLE DE YOGA VAN LYSEBETH

Horaires : Vous êtes priés de faire le maximum pour arriver à l'heure le samedi matin. Si vous êtes en retard et que le cours a commencé, nous vous demandons d'être discret par respect pour l'intervenant et les autres stagiaires.

Absences : Une absence par an est tolérée à condition qu'elle soit justifiée. Au-delà d'une absence, des sessions de rattrapage peuvent être envisagées faisant reculer d'autant l'obtention de votre diplôme. Les week-ends sont indivisibles. Rater une matinée ou un après-midi implique un rattrapage dans le futur.

Discipline : La direction et le comité pédagogique se réservent le droit, après un premier avertissement, de renvoyer un stagiaire dont le comportement pourrait perturber le groupe.

Enseignements : Afin de ne pas interrompre un intervenant sur sa lancée, nous vous recommandons de noter vos remarques et questionnements et d'en faire part à la fin du cours, au moment des questions/réponses. (Sauf avis du professeur).
Nous vous demandons aussi d'éviter les bavardages et chuchotement pendant les cours pour des raisons évidentes de courtoisie et respect d'autrui.

Listes de présence : Vous êtes priés de signer les listes de présence, le samedi et le dimanche et ce le plus tôt possible.

Entretiens : Vous serez reçus en entretien au moins une fois durant votre formation par la directrice des études. Toutefois si vous rencontrez un problème qui mérite discussion, un rendez-vous est toujours possible.

Attitude générale : Un professeur de yoga se doit d'être bienveillant, responsable de ses actes et paroles, sérieux dans son investissement, courtois envers chacun.

Cadre : Vous êtes priés, dans le cadre des week-ends de formation, de ne pas entraîner vos camarades dans d'autres activités que le Hatha Yoga (Qi gong, tarot divinatoire, consultation privée, massage...) ; ça n'est ni le lieu ni le moment.

Photographie et enregistrement : La prise de photo est interdite pendant les cours. Les appareils d'enregistrement sont autorisés pourvus qu'ils soient discrets.

Pour le bien de tous.

Date et Signature

« Le professeur de yoga restera « l'instrument » privilégié de la transmission de cette technique millénaire. D'où l'importance que revêt la qualité « d'être » du professeur de Yoga, de sa formation personnelle ; ainsi que l'immense responsabilité qui incombe à ceux qui ont la charge de former ces enseignants qui apportent ce qu'ils ont appris et plus encore, transmettent ce qu'ils sont »

André Van LYSEBETH
**Président de Zinal 1975 : pour la préparation du programme
de base européen de formation des professeurs de yoga de l'UEY.**